

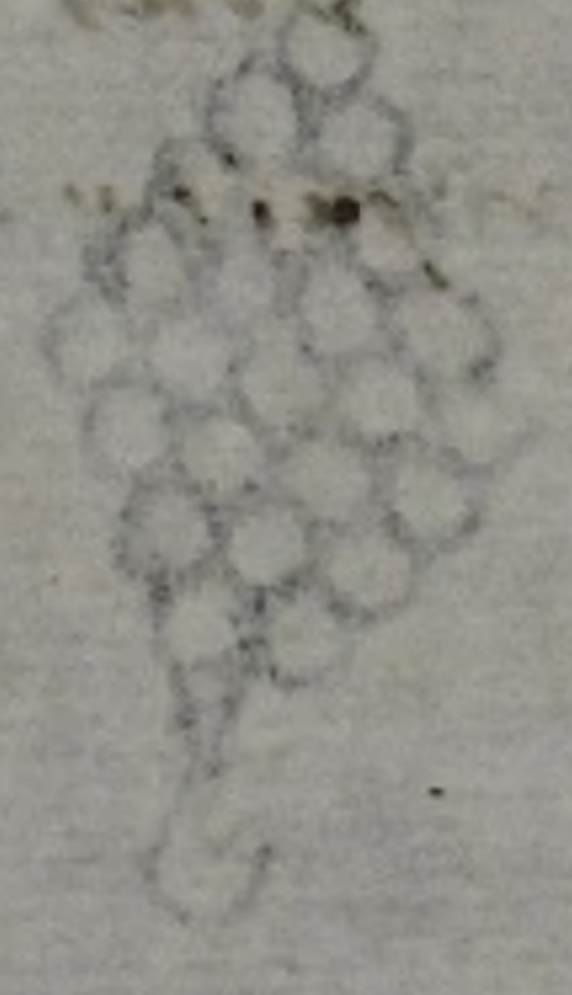
Pour ce qui regarde M. le Comte de Gaur, j'y travaille
aussi à faire cesser les obstacles qui nous pourroient nuire de
son côté, sur ce qu'on a depuis peu en une longue audience
que j'ay eue du Roy S. M. m'a assuré le nouveau qu'elle
n'est point qu'on se souvienne de nos domaines. J'espère
qu'en brief nous sortirons de tout' affaire d'une manière
ou d'autre, et n'aurons plus sujet de nous travailler de
tant d'écriture. Le on s'abuse comme ~~on se fait~~ pas
cela tant que vous, Sir, et qu' alors ceux qui auront ^{vous ne produirez} mieux
agi en creveront le plus de gêne de circonstances.

Vous avez eue la petite ordonnance que par mes
dres du 26^e Janv^r j'y vous ay envoié p^r les réparations
nécessaires aux Isles dans le Roïume, et voici une autre pour
celles du froy de l'année d'Espagne, et pour le paiement
de l'année d'une Année de pension ^{me demande M. de Lubert} deux cens ^{ord. l. in. de que}
L'Etat y a quelques autres dres dans lesquelles à présent
jeux on peut se produire grand d'argent, vous ferez ^{fit} de
m'envoier un mémoire des plus prochains, pour j'y faire
pourvoir. Les des dépenses de plus de considération pourront
s'appréhender jusqu'à mon arrivée par là.
Ne vous mettez pas de peine du paiement de vos gages
et du remboursement des frais dont vous parlez, dit que
nous disposerons du résidu sans embarras et sans le
prendre de vous soings. Il me semble que M. de Lubert
m'a fait par là même par le passé, et qu'on n'y
peut rien.

Il se trouve que le certificat par lequel M. de Thiergard
a voulu faire paroître la malintelligence qui survient
entre lui et M. de Lubert, n'est qu'un extrait ~~des~~
conclusions prises par l'un des sur le sujet de ses comptes
comme je m'en suis bien douté, et n'ayant prin commission
comme que p^r l'Etat. à votre instance. #

Comme j'appris de la Haye à mon grand regret la triste qui on y a
de mortels faits du pauvre M. Vial, que S. A. Madame s'est bien fort
qui n'aj. Dieu l'a voulu, et ne sera d'ici longtemps. Le prix de vos
de votre Escrivain. et propre et suis p.

Handwritten text in French, likely a letter or document, written in a cursive script. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through from the reverse side of the page.



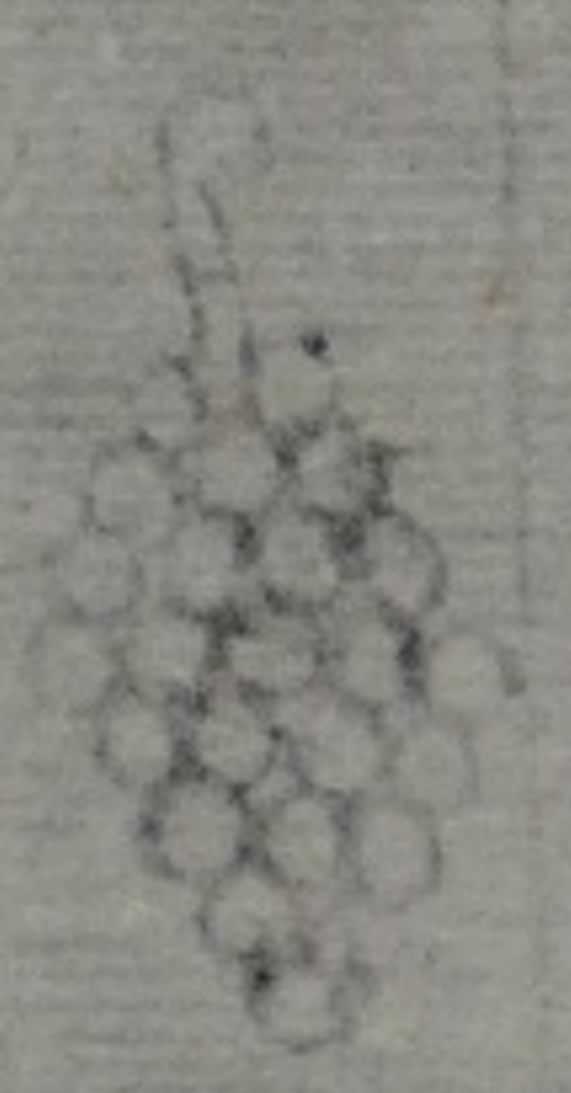
Handwritten text in French, likely a letter or document, written in a cursive script. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through from the reverse side of the page.

ordonne p^r les prison^{ers}

D'Aignon

En vertu de la présente ordonnance Les Fermiers ont
remis entre les mains du sieur Saugin Griffi
la somme de cent cinquante livres, pour estre par lui
employée au service de S. M. en conformité de son Lettre
écrite à lui mesme ce jourd'uy. Et en faisant
paristre ce. Paris 23. fev. 1663.

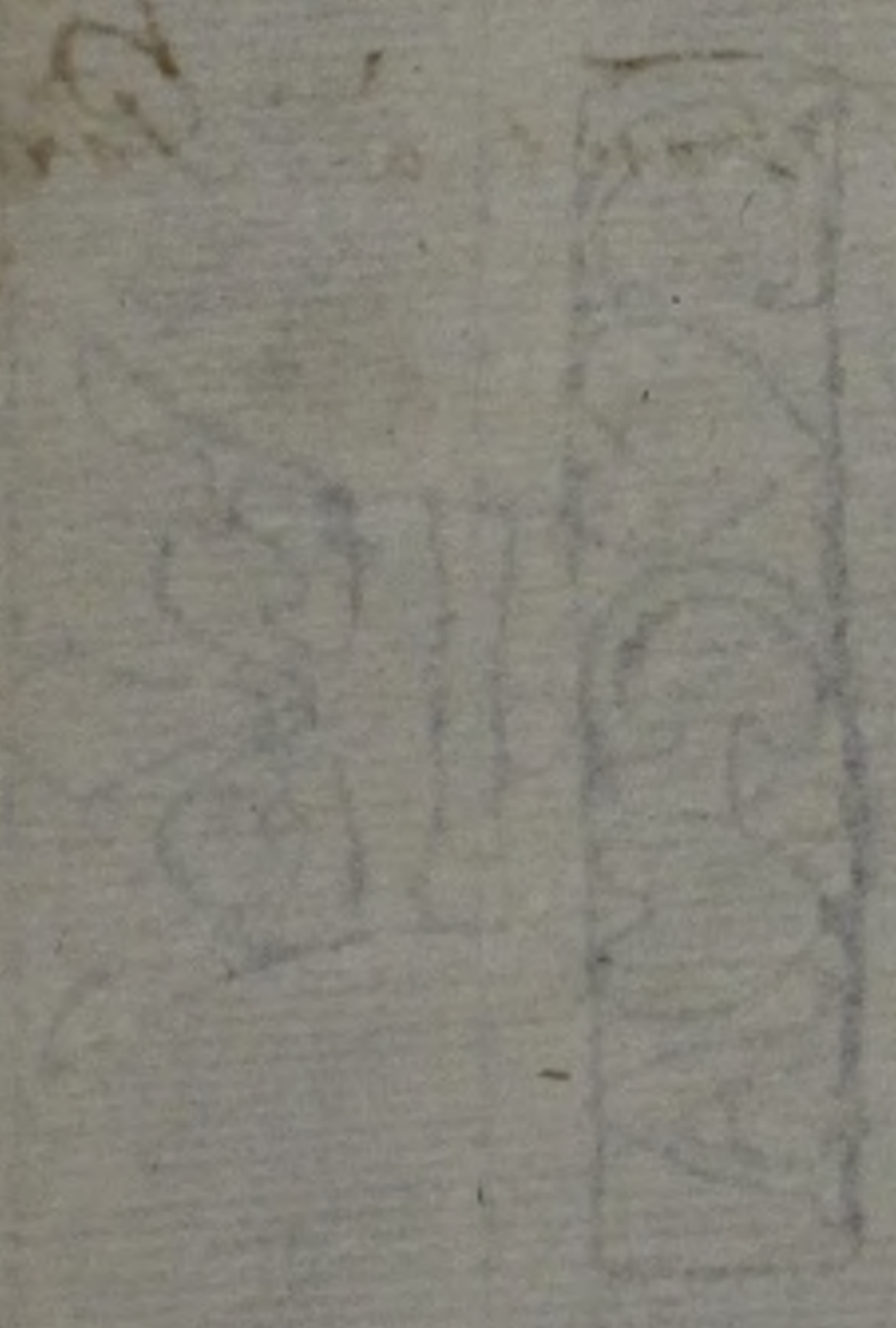
[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



ordonnance p.^r le four d'Orpiere Copie
à l'ordinaire
d'Orange
sur un
sain en la
23. fe.
1663.

En vertu de la présente que je despêche par ordre et
authorisation expresse de S. A. Madame la Princesse
Douaniere, en qualite' de Patrice de S. A. Monseigneur
et Regente de la Principauté d'Orange, les Fermiers
du Domaine dud.^t Orange payeront à ceux qui auront
travaillé à la reparation du four Bannal d'Orpiere les
Sommes de deniers que par leurs Comptes on trouuera leur
competer. Comme aussi aux Cordeliers de la Ville
d'Orange la Somme de vingt et sept livres pour leur
pension annuelle escheüe.
Et en faisant paroistre desd.^s paiements par acquits authentiques
oints à cettuy, ceux leur seront valides sur les quartiers
de leur Ferme, comme de raison, Fait à Paris
le 22. Fevrier 1663.

[Faint, illegible handwritten text in French, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



Monsieur ; Monsieur l' Electeur m'ayant mandé qu'il vous a donné ordre très particulier de recommander de sa part au Roy Très-Christien, les intérêts du Prince d' Orange mon petit-fils, j'ay creu à propos de vous le venir aussi recommander par ces lignes, et de vous supplier de le appuyer et avancer par tout des offices les plus efficaces qu'il sera possible, à ce que nous en puissions rapporter les effets que nous esperons d'une si bonne entremise : Le Sieur de Zuylichem qui a déjà esté long temps à Paris de nostre part pour cet effet, vous pourra particulièrement informer de l'Etat de toutes ces affaires, et des affaires qu'il sera nécessaire de prendre, dont il a meilleure cognoissance que personne. Je vous supplie de correspondre en tout avec luy, et de croire que les avantages que nous obtiendrons par vos bons offices, nous obligeront très-particulièrement à le reconnoistre envers vous aux occasions de vostre service, moy particulièrement, qui seray tousjours fort aise de vous faire voir que je suis

Monsieur

De la Haye ce 22. Febr. 1663.

La superscription estoit.

A. Monsieur

Vostre très-affectionnée à vous
faire service

estoit signé

Monsieur le Baron de Blömenthal
A. Paris.

Amélie P. d' Orange.

XVII

(16)

Monsieur le Baron de ...
 J'ai l'honneur de vous adresser par ce porteur
 les deux volumes de l'histoire naturelle de la France
 que vous m'avez demandés. Ils sont de la dernière
 édition et vous en ferez un grand usage. Je vous
 prie de m'en dire ce que vous en pensez. Je
 suis avec toute l'estime et le respect possible
 Monsieur le Baron de ...
 Le 15 Mars 1763
 J. B. de ...

Monsieur le Baron de ...
 J'ai l'honneur de vous adresser par ce porteur
 les deux volumes de l'histoire naturelle de la France
 que vous m'avez demandés. Ils sont de la dernière
 édition et vous en ferez un grand usage. Je vous
 prie de m'en dire ce que vous en pensez. Je
 suis avec toute l'estime et le respect possible
 Monsieur le Baron de ...
 Le 15 Mars 1763
 J. B. de ...